

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Les deux croix de l'évêque de Metz. — V A la Société Royale. — VI L'organisation de l'aumônerie militaire dans l'armée italienne.—VII Courtes réponses à diverses consultations.

AU PRONE

Le dimanche, 28 novembre

On annonce :

La fête de saint André (mardi) et de saint François-Xavier (vendredi) ;

Le premier vendredi du mois ;

L'indulgence du mois de novembre (1).

**Note.** — Le jeûne des mercredis et vendredis de l'Avent qu'on a essayé de faire supprimer a été maintenu.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 28 novembre

Messe du I dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 1e cl.); 2e or. **Deus qui**, 3e **Eccl.** ou pour le pape ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Saturnin.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 5 décembre

**Diocèse de Montréal.** — Du 30 novembre, saint André (Carillon); du 3 décembre, saint François-Xavier (Verchères). — La mission de Caughnawaga chôme son titulaire le 3 décembre.

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner : 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.